

# L'ÉCHO DE LA FABRIQUE,

Journal

DES CHEFS D'ATELIERS ET DES OUVRIERS EN SOIE.

..... De tous les temps  
Les petits ont pâti des sottises des grands.  
LAFONTAINE.

## PROSPECTUS.

Depuis bien des années la Manufacture d'étoffes de soie de Lyon éprouve des baisses successives dans ses prix de fabrication, et une augmentation progressive de peines et de travaux dans la main-d'œuvre.

Cet état de détresse, fruit de la cupidité et de l'égoïsme des chefs de commerce, se fait généralement sentir et au-dedans et au-dehors : la voix publique réclame hautement un autre ordre de choses, puisqu'il est démontré, par des tableaux qui ne peuvent être contestés, que, quelles que soient l'activité et la parcimonie du maître-ouvrier, il ne peut se précautionner contre les temps de disette et les variations du prix des façons; que même il ne peut se procurer le strict nécessaire.

Des êtres destinés à une vie aussi laborieuse devraient avoir au moins la certitude qu'on n'abusera pas davantage de leur misère pour l'aggraver encore; et cette certitude, ils ne peuvent l'obtenir que de l'autorité publique, et du droit d'y recourir lorsqu'on est injuste envers eux. Il y a des abus dans cette partie industrielle, et des abus sans nombre; il ne s'agit plus seulement aujourd'hui d'en prévenir de nouveaux, mais bien de faire cesser ceux dont on est déjà victime depuis trop long-temps.

Sans défense jusqu'à ce jour contre les menées du commerce, en butte aux brutalités, aux injustices criantes de certains de MM. les négocians dont on n'ignore ni la condition primitive, ni le marchepied qui les a aidés à se hisser sur des coffres-forts immenses, les infortunés ouvriers ont choisi, pour arme défensive de leur droits, la publicité. Par-là, ils se proposent de faire connaître avec précision et franchise à une population de plus de 150,000 âmes, dont ils sont la majeure partie, la cause du malaise général dont souffre cette même population, et les moyens

d'établir un équilibre qui, sans léser les intérêts généraux des chefs de fabrique, apporterait une amélioration dans le sort de ceux qui sont sous leur dépendance.

C'est dans cet unique but qu'un journal par actions, spécialement consacré à la manufacture d'étoffes de soie et de toutes les industries qui s'y rattachent, paraîtra tous les Dimanches, à dater du 30 octobre prochain.

Quelques écrivains nous ont promis leur concours pour donner à cette noble entreprise tout l'intérêt dont elle est susceptible.

Ce Journal, de 8 pages in-4°, imprimé sur même papier et même caractère que le présent prospectus, comprendra dans chaque Numéro un article d'histoire de la fabrication de la soierie, toutes les découvertes utiles qui y ont trait, tous les griefs imputés aux divers chefs de commerce et appuyés de preuves authentiques, les débats détaillés de tout ce que les séances des prud'hommes offriront de plus piquant, quelques articles de localité, et enfin une colonne d'annonces pour les insertions de tout ce qui peut intéresser la fabrique des étoffes de soie, au prix de 10 c. la ligne.

Nous invitons ceux de MM. les chefs d'ateliers ou ouvriers qui auraient des renseignements quelconques sur les diverses parties de cette industrie, à vouloir bien les faire parvenir au Bureau du Journal, place Neuves-des-Carmes, n° 14, à l'entresol.

**PRIX DE L'ABONNEMENT,**  
payable d'avance :

- 1 fr. 25 c. pour un mois;
- 5 fr. pour trois mois;
- 6 fr. pour six mois,
- Et 11 fr. pour l'année.





On ajoutera, pour les frais de poste, 2 c. par Numéro pour le département, et 4 c. hors du département.

Les lettres et paquets devront être affranchis.

**ON S'ABONNE :**

Au Bureau du Journal, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, tous les jours non fériés ;

Au café Orssière, place de la Croix-Rousse ;

Au café du Grand-Orient, allée Morand ;  
à la Guillotière ;

Au café du Soleil-Levant, rue Tramassac ;

Au café de l'Union, place de Bellecour ;

Au café des Trophées, à Vaise ;

Chez M. FALCONNET, rue Tholosan, n° 6 ;

Chez MM. Bonnard et Royer-Dupré, papetiers, rue Fromagerie, n° 5, et rue Longue, n° 14 ;

Et à l'Imprimerie du Journal.

NOTA. Dans un de nos premiers N<sup>os</sup>, nous ferons part du projet de fondation d'une maison spéciale de commerce par actions, établissement pour lequel s'offrent de souscrire la plupart des principaux propriétaires de la ville et des faubourgs.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux une copie de l'adresse qui a été présentée à M. le Préfet par la commission nommée par les chefs d'ateliers et les ouvriers réunis.

Monsieur le Préfet,

Les Chefs d'ateliers, Fabricans d'étoffes de soie, unies et façonnées de la ville de Lyon et de ses faubourgs, viennent, par notre organe, vous prier d'agréer leurs sentimens respectueux et réclamer de votre paternelle sollicitude tout l'intérêt que mérite leur position.

Depuis long-temps, Monsieur le Préfet, cette partie industrielle et intéressante de la population de cette ville, confiée à votre administration, souffre, en butte, par sa position sociale, à des tracasseries sans nombre dans l'exercice de son industrie; et le moment est venu où, cédant à l'impérieuse nécessité, elle doit et veut chercher un terme à sa misère.

Loin d'elle, Monsieur le Préfet, l'idée d'arriver à son but par des voies violentes et illégales: la classe ouvrière, éclairée de jour en jour par le flambeau de la civilisation, n'ignore pas que ce n'est que par l'ordre et la tranquillité qu'elle obtiendra cette confiance, base fondamentale du commerce, qui lui assure par son travail une ressource à ses besoins journaliers, et lui donne les moyens de pourvoir au soutien de sa vieillesse.

Le court espace d'une simple adresse ne nous permet pas, Monsieur le Préfet, de vous détailler tous les abus dont nous avons à nous plaindre, ni les moyens que nous proposerons pour les détruire. Mais si, contre toute

attente et toute justice, nous étions trompés dans notre espoir, nous nous réservons de les consigner dans un mémoire où nous déroulerons, aux yeux de nos concitoyens, toute la turpitude d'un trop grand nombre de négocians sans pudeur, avec lesquels nous sommes en rapport; pour la fortune desquels nous devançons l'aurore et prolongeons, bien avant dans la nuit, un travail dont ils ne rougissent pas de diminuer journallement le salaire.

C'est dans ce but, Monsieur le Préfet, que les Maîtres-Ouvriers, Fabricans de la ville de Lyon et de ses faubourgs, ont choisi deux d'entr'eux, par quartier, pour former une commission chargée de recueillir tous les renseignemens qui concernent leur industrie et les moyens d'en détruire les nombreux abus, par la création d'un Tarif et d'un Règlement qui seront discutés et réglés par les parties intéressées. Cette commission, composée de gens possédant l'estime et la confiance de leurs mandataires et de leurs concitoyens, vous est un sûr garant que l'ordre et la tranquillité publique ne seront pas troublés, et le mode d'opération adopté par elle lui fait espérer qu'elle arrivera, sans grand obstacle, au résultat qu'elle se propose et qu'elle attend de la justice et de l'équité.

Sachant, Monsieur le Préfet, à quel haut point vous possédez, à juste titre, l'affection de vos administrés, elle vous supplie d'apporter votre médiation bienveillante dans les débats qui vont s'ouvrir, et d'accorder aux deux parties intéressées la même protection qu'elles méritent également.

Confians sur votre amour pour tout ce qui tient au bonheur de l'humanité et à l'harmonie qui doit exister dans les rapports de toutes les classes de la société, nous mettons en vous notre espérance et vous supplions d'agréer l'assurance du plus profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le Préfet,

Vos très-humbles et obéissans serviteurs,

Les Membres composant le bureau de la commission des chefs d'ateliers de la ville de Lyon et des faubourgs,

BOUVERY, président; FALCONNET, vice-président.

GUILLOT, LABORY, ROZIER, MAÇON-SIBUT, BERNARD,  
MAREL, CHARNIER, BONNARD, LAVALÉE.

M. le Préfet a répondu aux Membres de la commission avec toute l'affection et la bienveillance qu'on espérait d'un Magistrat qui sait apprécier la position malheureuse de la classe ouvrière. Il l'avait déjà, a-t-il assuré, devancée dans ses projets d'amélioration, en sollicitant du gouvernement un fonds de 4 à 500,000 fr. pour établir une banque de prêt, où les ouvriers trouveraient une ressource dans les temps de disette et de manque d'ouvrage.